

Mar. 17 Nov. 26

Marseille

Durée

1 jour (7h)

Horaires

9h - 17h

Tarif

900 € HT Adhérents
1 200 € HT Non Adhérents
* déjeuner inclus

Modalités d'évaluation des acquis

Quizz / QCM

Public

Responsables Environnement, Directeurs de site industriel, juristes, toute personne en charge de la gestion des déchets industriels

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Savoir identifier le cadre réglementaire applicable en matière de déchets des activités économiques
- Savoir identifier son déchet et mettre en œuvre ses obligations en tant que producteur de déchets d'activités économiques
- Savoir identifier les filières de traitement adaptées à ses déchets

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Consultant spécialisé en environnement industriel APORA

Programme

10 participants max

Contexte

- Généralités, principes de gestion et économie circulaire

Caractéristiques et classification des déchets

- Les différentes catégories : déchets dangereux, non dangereux, inertes
- Nomenclature des déchets ; propriétés de dangers des déchets
- Caractérisation et traçabilité (suivi et contrôle des déchets)
- Registre déchets, Trackdéchets
- Inventaire des déchets (tour de table)
- Sortie du statut de déchet, notion de sous-produit

Gestion des déchets dans et hors de l'établissement

- Identifier, quantifier, collecter, stocker les déchets dans l'établissement
- Gestion opérationnelle : tri, collecte, transport des déchets
- Transfert transfrontalier

Catégories particulières de déchets

- Emballages, huiles, piles et accumulateurs, amiante, PCB, déchets à risque infectieux, déchets relevant de diverses REP ...

Le cadre réglementaire sera expliqué au fur et à mesure de la présentation des différents points traités.

Livrable

Support de formation imprimé